



Procès-verbal

Date : Le 4 juin 2020
Endroit : Par vidéoconférence – Zoom
Rédigé par : Esther Philippe-Collerette

Objet : Rencontre CRT – Regroupement des professionnels

Présents :

Henry Gagné
 Marie-Claude Provencher
 Josée Lévesque

Cathy Brazeau
 Jonathan Lord
 Esther Philippe-Collerette
 Jean Audet
 Chantal Marcotte

Absents : N/A

1.	Adoption de l'ordre du jour	Suivis à faire	Échéancier
2.	Présentation du nouveau porte-parole – Jonathan Lord.	N/A	N/A
3.	Heures d'été/télétravail/COVID-19 Le Regroupement lance une discussion ouverte sur l'observance des heures d'été, notamment dans le contexte de télétravail actuel. <u>Regroupement :</u> Certains services semblent penser que les professionnels, tout comme les cadres, n'ont pas accès aux heures d'été. Une note de service est transmise à tous les cols blancs et leurs gestionnaires pour leur rappeler l'arrivée des heures d'été. Les membres du Regroupement se questionnent donc sur le fonctionnement de leur horaire d'été.	N/A	N/A

	<u>Employeur :</u> Selon la convention collective, la contribution attendue devrait effectivement être allégée durant la période estivale, mais une entente, dans laquelle les besoins opérationnels doivent être pris en considération, doit préalablement être convenue entre le gestionnaire et le professionnel. Si des professionnels se voient refuser automatiquement la réduction des heures pour la période estivale, la situation pourra être adressée au cas par cas.		
4.	Prime de disponibilité – Travaux publics, infrastructures Le Regroupement propose de convenir d'une nouvelle entente pour permettre à tous les professionnels d'accéder à la prime de disponibilité de fin de semaine lorsque le besoin se présente. Elle avait initialement été produite suite à une demande du CANU et depuis, il semblerait qu'elle n'est pas appliquée unilatéralement et seulement en cas d'exceptions L'Employeur soutient que la lettre d'entente ENT-PRO-18-03 peut s'appliquer à tous les professionnels, mais qu'elle n'est probablement pas connue de tous. Lorsqu'un Service désire mettre des professionnels en disponibilité, le service RH le réfère à ladite lettre d'entente. Par conséquent, lorsque les besoins du Service des infrastructures seront définis, la lettre d'entente pourra s'appliquer si elle y répond ou pourra être amendée le cas échéant après entente entre les parties.	N/A	N/A

7.	Griefs actifs et attente de règlements : PRO-1905-01 – Congés de paternité/maternité – Le Regroupement soutient que la jurisprudence fournie par l'Employeur ne voit pas son sens dans le cas qui nous occupe. Le Regroupement portera donc ce grief à l'arbitrage. PRO-1901-01 – Augmentations salariales – En audition les 7 et 9 juillet 2020. PRO-1909-01 – En audition le 15 juin 2020. PRO-1909-02 – Transactions immobilières – Le Regroupement est en attente du règlement. PRO-2002-01 – Daniel Fortin – Réclamation monétaire. Il faudrait régler le dossier rapidement.		N/A N/A N/A D'ici le CRT de septembre D'ici le CRT de septembre
8.	Libérations syndicales – COVID-19 Certaines unités syndicales ont questionné l'Employeur sur le traitement des libérations syndicales en période de COVID-19. Les modalités de comptabilisation ont donc été convenues avec ces unités. En ce sens, l'Employeur désire donc ouvrir la discussion, à cet effet, avec le Regroupement. Le Regroupement soutient que dans la philosophie des professionnels, l'Exécutif ne fournit pas de formulaire d'assiduité lors des libérations syndicales considérant la nature de leur contribution au travail. Le tout a été convenu en CRT il y a quelques années.	N/A	N/A

9.	Varia Ingénieurs juniors Le Regroupement a formulé son désaccord face à l'évaluation de poste d'ingénieur junior. Considérant l'absence de Madame Émilie Blais-Lebouthiller, Madame Martine Albert et Monsieur Christian Castonguay prendront le relai et poursuivront l'évaluation des postes professionnels. Salaires étudiants Le Regroupement désire obtenir une mise à jour du dossier. L'Employeur explique qu'il s'agit d'une mesure qui doit être approuvée par le Comité exécutif. Considérant le contexte pandémique des derniers mois, les activités du Comité exécutif étaient entièrement consacrées à la COVID-19. La reprise des activités normales devrait se faire au courant du mois de juin.	Madame Albert communiquera avec le Regroupement pour discuter de l'évaluation de poste d'ingénieur junior. L'Employeur fera cheminer la recommandation pour approbation.	D'ici le CRT de septembre
Fin	11h20		